

Mme AUDEBERT Marie-Hélène

Commissaire enquêteur.

Objet : Avis à l'enquête publique pour le projet de panneaux photovoltaïques avec des poulets sur Mignaloux Beauvoir.

Bonjour Madame,

Nous habitons sur la commune de Mignaloux Beauvoir, sur le domaine du Golf ou nous sommes touchés en première ligne par ce projet, sachant que notre maison est juste derrière la N 147 en face de cette future installation.

Nous sommes contre ce projet pour de multiples raisons :

- Les nuisances sonores.
- Les nuisances olfactives. Surtout l'été avec les fortes chaleurs qui sont de plus en plus fréquentes.
- Les mouches et autres insectes qui vont être multiplier par 10 aux vues du nombre de poulets.
- La pollution de nos terres, de nos eaux à cause des excréments des volatiles, du nettoyage des sols et de l'abattage qui est fait sur place.....etc
- Ainsi que des rats, renards ou autres qui seront attirés par cette exploitation.

Toutes ses raisons et je ne pense certainement pas à toutes malheureusement, ne sont pas supportables au quotidien.

Nous avons le droit de profiter de notre maison, de notre jardin en toute tranquillité.

Chacun de nous, nous mettons en œuvre une certaine qualité de vie pour nous, nos quatre enfants et il est inacceptable que tout soit détruit à cause d'un tel projet.

Surtout que d'autres expériences comme celle-ci partout en France ont été faites et les conséquences ont déjà été vécu.

Pourquoi réitéré cette expérience proche de nos habitations ?

Pourquoi faire vivre encore ses désagréments à d'autres habitants d'une autre commune.

Pourquoi ne pas se servir des erreurs des autres ?

Nous cherchons également des solutions pour réduire la circulation des camions sur cette nationale. Elle est importante et dangereuse.

Cette exploitation va forcément engendrer une forte augmentation de camions. En conséquence, une circulation plus dense et plus dangereuse.

Protégeons nos enfants, notre famille et nous-même en n'acceptant pas des projets qui forcément aggraveraient notre sécurité et notre bien-être.

Ce projet est trop proche de nos habitations, il est donc inacceptable de le proposer à cet endroit avec tous ses désagréments et de les faire subir. Sachant que personne n'aimera vivre cela au quotidien près de son habitation.

Merci

Cordialement

Mme JARASSIER Magalie et Mr JARASSIER Franck